

LA CUEVA DE LOS FLAMENCOS Association Flamenco Pasión

RÈGLEMENT 2017 / 2018 - EXTRAIT

Article 1 : Le règlement intérieur

Le présent règlement est affiché de façon permanente dans nos locaux et est consultable par tous.

Vous pouvez consulter ce règlement et ses annexes sur notre site internet www.lacuevadelosflamencos.com

PROCÉDER À UNE INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR

Article 2 : Inscriptions et paiement / cours hebdomadaires

- L'adhésion obligatoire (15€) est valable pour la saison 2017 / 2018 (sept 2017 à fin juin 2018), et non remboursable.

- L'engagement est annuel.

- Règlements des cotisations obligatoirement à l'année, en 1 à 10 chèque(s), à l'ordre de FLAMENCO PASION.

La dernière échéance de paiement aura lieu le 5 juin 2018 pour les élèves qui souhaitent étaler leurs paiements.

- Les inscriptions trimestrielles ne sont acceptées qu'à partir de janvier 2018. Règlement en 1 à 3 chèques à l'ordre de FLAMENCO PASION

- Inscriptions par ordre d'arrivée dès réception du dossier complet.

- Les chèques sont encaissés le 5 du mois.

- A partir du 5 septembre 2017, pour tout abandon même motivé, le règlement d'un trimestre de cours sera exigé.

- Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité, même en cas d'arrêt motivé.

- Tarif réduit de 5% applicable sur délivrance d'un justificatif, auprès des étudiants, des demandeurs d'emploi, des enfants de moins de 15 ans suivant les cours adultes, et des parents dont l'enfant est inscrit à un cours de danse.

- La Cueva de los Flamencos – Association Flamenco Pasion se réserve le droit de modifier ou d'annuler les horaires de cours et de stages pour cause de manque d'effectif ou en cas de force majeure.

Article 3 : Absences et remboursements

- En cas d'absence de l'élève, les cours ne sont pas remboursés ni rattrapables.

- En cas d'absence du professeur, il sera proposé aux élèves une solution de remplacement.

- Aucun remboursement n'aura lieu, sauf :

- pour raison de santé empêchant l'élève de suivre ses cours toute la saison durant, et uniquement sur présentation d'un certificat médical, daté du moment de l'abandon. Les certificats dont la date serait postérieure à la date de l'abandon seront considérés nuls. Les grossesses ou pathologies de grossesse ne pourront pas donner lieu à un remboursement.

- dans le cas d'une mutation (déménagement hors département), remboursement uniquement sur justificatif.

- En cas d'interruption de toute la saison, pour raison médicale ou de mutation, le remboursement sera effectué sur la base du tarif trimestriel. Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.

Article 4 : Responsabilités diverses

- La Direction et les professeurs ne sont pas responsables des mineurs en dehors des heures de cours.

- Flamenco Pasion décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.

- Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

- Il est recommandé d'avoir souscrit une assurance personnelle.

Article 5 : Matériel

- Les adhérents devront vérifier systématiquement l'état des clous de leurs chaussures avant de monter sur les tapis de danse.

Article 6 : Matériel pédagogique et Droit à l'image

- Il est formellement interdit de filmer les cours ou les stages, sauf accord du professeur.

- Flamenco Pasion se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future l'image des élèves inscrits à des fins de communication sur tout support que ce soit.

Article 7 : Gala de fin d'année

- Le Gala de fin d'année n'a aucun caractère obligatoire.

- La représentation du gala est payante (sauf pour les élèves y participant), y compris pour les familles d'élèves.

- Il sera demandé une participation (montant variable mais d'un maximum de 8€ pour la location d'un costume).

Article 8 : Vacances scolaires

Les cours hebdomadaires ne seront pas assurés :

- Fin des cours vendredi 20 octobre 2017 / reprise lundi 6 novembre 2017

- Fin des cours vendredi 22 décembre 2017 / reprise lundi 8 janvier 2018

- Fin des cours vendredi 9 février 2018 / reprise lundi 26 février 2018

- Fin des cours vendredi 6 avril 2018 / reprise lundi 23 avril 2018

Jours fériés : cours maintenus le mercredi 1er novembre 2017 / pas de cours le mardi 1er mai 2018 / cours maintenus le mardi 8 mai 2018 / pas de cours le jeudi 10 mai et le vendredi 11 mai 2018 / pas de cours le lundi 21 mai 2018

Fin des cours à la fin juin 2018, suite au gala de fin d'année (qui aura lieu le 23, 29 ou 30 juin 2018 ; disponibilité des salles en attente de confirmation).

Pour toute information complémentaire, retrouvez les annexes " *Règlement des stages* ", " *Règlement des formations continues* " et " *Mise à disposition des salles de travail* " sur notre site www.lacuevadelosflamencos.com